

Pouvoir d'emprunt—Loi

Si les députés s'inquiètent vraiment du sort de leurs électeurs et du bien-être des Canadiens en général, s'ils espèrent véritablement créer des emplois grâce à un secteur privé à nouveau stable et rentable et pouvoir permettre aux gens de garder leurs maisons, je les exhorte à s'opposer au projet de loi C-21, qui est le signe d'un énorme manque de sagesse.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, en faisant quelques observations sur le projet de loi C-21, la loi de 1984-1985 portant pouvoir d'emprunt, il est difficile de donner vraiment une bonne idée des effets que les dispositions de ce projet auront sur les Canadiens et leur économie. De nombreux députés ont essayé de montrer l'énormité de cet emprunt de 29.55 milliards de dollars et l'effet qu'il aura. Toutefois, de simples chiffres ne montrent pas le mal, économique et autre, qu'il causera au Canada. C'est un véritable défi que d'essayer de représenter 100 milliards de dépenses, 70 milliards de recettes, et le déficit qui découle de l'ampleur des dépenses et de la faiblesse des recettes. Toutefois il est très important, vital même, que nous fassions comprendre aux Canadiens la signification de cette mesure législative pour leur vie quotidienne.

Nous avons entendu répéter ce que sera l'emprunt de cette somme d'argent, plus de 30 milliards de dollars, ajoutée à la dette nationale existante, pour chaque contribuable canadien au palier national seulement. Cela représente une dette de \$15,000 à \$16,000 pour chaque contribuable. Lorsque l'on ajoute à cela la dette provinciale, elle aussi répartie sur chaque contribuable, on obtient un chiffre dépassant \$20,000. Chaque contribuable canadien a donc constamment, en plus de toutes les dettes personnelles qu'il peut avoir, du fait de ses hypothèques et de ses achats à crédit, une dette gouvernementale supérieure à \$20,000.

Quel est l'effet de cette dette accumulée, monsieur le Président? Elle a un effet très important sur tous les Canadiens, mais surtout elle a un effet immédiat sur les taux d'intérêt. Aujourd'hui encore, nous avons vu une nouvelle augmentation du taux d'intérêt qui sera pratiqué par les banques, étant donné que le taux des bons du Trésor à 180 jours est passé à 10.95 p. 100. Cela, monsieur le Président, nous plonge dans une nouvelle série d'augmentations des taux d'intérêt qui ramènera une inflation supérieure à 10 p. 100. Avec cette tendance inflationniste des taux d'intérêt et des autres prix, nous pouvons nous attendre à l'arrêt de toute relance économique. Cela, bien entendu, touchera chaque Canadien et le mode de vie auquel nous avons tous droit.

Qu'allons-nous faire à ce sujet, monsieur le Président? Voilà la vraie question. Nous savons tous que le déficit systématique est catastrophique. Nous savons combien notre dette accumulée est onéreuse non seulement pour le gouvernement mais pour chacun des contribuables. Il nous faut nous demander quelle mesure prendre. Outre qu'ils font face à des taux d'intérêt élevés, les Canadiens doivent satisfaire au besoin et au désir du gouvernement fédéral d'obtenir des revenus supplémentaires. Cela se manifeste de deux façons: d'abord par la hausse

des impôts des particuliers, puis par l'acharnement et l'empressement avec lesquels Revenu Canada perçoit cet argent.

On nous a rebattu les oreilles à la Chambre et ailleurs à propos des effets désastreux du zèle effréné des percepteurs. Je signale aux députés comme à tous les Canadiens que notre régime fiscal est devenu très subtil à la longue. Non seulement il permet de taxer directement sous forme d'impôt sur le revenu, de taxe de vente et ainsi de suite, mais il procède aussi par la bande pour imposer les Canadiens. Ces moyens subtils consistent à modifier l'établissement des déductions fiscales et à percevoir des taxes indirectes qui se reflètent dans le prix de l'essence, du carburant et des biens de consommation qu'à peu près tous les Canadiens doivent acheter. Nous sommes assaillis par les impôts, souvent même à notre insu.

Voici, monsieur le Président, un court tableau des impôts que paie une famille canadienne ayant un revenu net d'environ \$22,000. Le taux global se situe à 45 p. 100. La famille canadienne qui gagne un revenu net d'environ \$22,000 paie donc \$11,000 en impôts et en taxes perçus par tous les niveaux de gouvernement. Outre ce fardeau fiscal écrasant, les consommateurs Canadiens font face à une hausse des taux d'intérêt en raison des emprunts effectués par le gouvernement. Le problème est encore amplifié par les méthodes de perception de Revenu Canada qui se précipite sur les contribuables accablés pour exiger sans justification jusqu'au dernier cent de leur cotisation, voire davantage dans certains cas. Les contribuables sortent perdants de toutes les décisions rendues, ce qui les oblige à porter leur cause en appel et donc à entamer une procédure longue et coûteuse qui a pour effet de dissuader les Canadiens qui pourraient être tentés de mieux contribuer à l'économie et à la productivité de leur pays.

● (1650)

Nous aurons beaucoup de mal à renverser la vapeur, monsieur le Président. Cependant, nous ne pouvons pas nous permettre de ne rien faire. Les députés ont raison de vouloir savoir ce que nous ferions. On attend de la part des députés de l'opposition qu'ils indiquent de quelle manière ils corrigeraient la situation. Pour le savoir, il suffit seulement de regarder les Comptes publics et les prévisions de dépenses. Ainsi, les 900 millions de dollars que Mirabel a coûté auraient pu être éparpillés. Nous n'avons cessé de parler ici des 3 milliards gaspillés dans Canadair et ses activités connexes. Pourtant le gouvernement essaie de nous faire croire que ces dépenses ont été faites dans l'intérêt de tous les Canadiens, qu'elles ont permis de sauver notre industrie aéronautique et de donner des emplois à 1,200 personnes. Pendant ce temps, il refuse d'accorder moins de 100 millions à la compagnie Sydney Steel de Nouvelle-Écosse pour la libérer de sa dette et lui permettre de fonctionner de façon rentable. Cette usine emploierait plus de 2,000 métallurgistes. Le gouvernement aiderait du même coup une industrie dont aucune économie industrialisée ne saurait se passer, qui a une bonne capacité d'exportation et qui est en mesure de fournir des emplois locaux.